

financière au *Great Lakes Institute*. Je suppose que le représentant ne songeait pas au pétrole comme agent de pollution des eaux puisque, sauf erreur, l'Institut ne se préoccupe que des déchets industriels.

Le *Great Lakes Institute* est un organisme scientifique qui relève du Comité canadien d'océanographie. Il est administré par l'université de Toronto et je crois que le gouvernement provincial lui verse une subvention à l'égard des recherches sur les pêcheries. La Direction de la météorologie de mon ministère met à sa disposition une partie de son personnel et lui fournit un certain outillage; d'autre part, nos Services de la marine lui aident dans l'exploitation du C.C.G.S. *Port Dauphine*. Il se peut que d'autres ministères fédéraux comme la Direction des ressources hydrauliques du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et le ministère des Mines et des Relevés techniques s'intéressent au travail de l'Institut. Le député voudra peut-être communiquer avec ces ministères à ce sujet.

(Texte)

LES TRANSPORTS AÉRIENS

SAINT-JEAN-DE-LA-LANDE—QUESTION RELATIVE
À UN ACCIDENT D'AVION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Legaré (Rimouski): J'aimerais poser une question au ministre des Transports. L'honorable ministre pourrait-il maintenant faire rapport sur les causes d'un accident d'avion survenu dans la Beauce, il y a déjà plus d'une semaine. J'avais posé la question à l'honorable ministre la semaine dernière.

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Personnellement, je n'ai pas encore reçu de rapport, monsieur le président.

M. l'Orateur: Je suggère à l'honorable député d'inscrire sa question au *Feuilleton*. Il pourra obtenir, de cette façon, une réponse un peu plus tôt.

LES DRAPEAUX

DEMANDE AU SUJET D'UNE LETTRE CIRCULAIRE
RELATIVE AU «RED ENSIGN»

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Ma question s'adresse au très honorable premier ministre.

Le premier ministre a-t-il reçu dans son courrier, aujourd'hui, une lettre circulaire mentionnant que le décret du conseil n° 5888, du 5 septembre 1945, décrétrait que le drapeau, communément appelé le *Red Ensign*, était le drapeau national distinctif?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je crois bien que l'honorable député doit reconnaître que ce n'est pas le moment, à l'appel de l'ordre du jour, de demander si on a reçu telle ou telle publication, feuilleton ou lettre, etc.

(Traduction)

LE TRANSPORT

CORNWALL (ONT.)—FUITE DE CHLORE EN PRO-
VENANCE D'UN WAGON-CITERNE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lucien Lamoureux (Stormont): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Étant donné la catastrophe qui a failli se produire à Cornwall, vendredi dernier, dans la soirée, par suite de la fuite de chlore en provenance d'un wagon-citerne stationné sur une voie de garage, le ministre discutera-t-il avec la Commission des transports des précautions à prendre pour éviter qu'un accident aussi tragique se reproduise?

(Texte)

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Il me fera plaisir, monsieur l'Orateur, de m'occuper de ce problème.

(Traduction)

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

TÊTE DES LACS—AVOCATS NON ANCIENS
COMBATTANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hubert Badanai (Fort-William): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants. En réponse à ma question 434, inscrite au *Feuilleton*, par laquelle je demandais au ministre s'il avait reçu une communication de la part de la légion royale canadienne, succursale 6, de Fort-William, protestant contre l'habitude qu'a le directeur de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, de recourir aux services d'avocats qui ne sont pas d'anciens combattants, demeurant à la tête des Lacs, j'ai reçu comme réponse, le 31 octobre, qu'une telle communication avait été reçue et que la question était à l'étude. Je demande donc au ministre d'indiquer à la Chambre s'il connaît maintenant les résultats de l'enquête.

L'hon. Gordon Churchill (ministre des Affaires des anciens combattants): Non, monsieur l'Orateur. Le ministère de la Justice et le ministère des Affaires des anciens combattants sont tous deux intéressés à cette question. Je fournirai la réponse appropriée le plus tôt possible.